

Cahier des charges

Centres Labellisés d'Entraînement Voile Bretagne

Ce cahier des charges est composé de quatre volets :

1. organisation technique
2. suivi de l'athlète / Evaluation
3. administration
4. équipements

I/ Organisation technique

	CENTRE LABELLISE D'ENTRAINEMENT VOILE
Population	Catégories des championnats de France Espoirs
Encadrement	Un responsable de centre Un entraîneur par filière
Filières et séries encadrées	les séries de la filière d'accès au haut-niveau établie par la FFVoile <ul style="list-style-type: none"> • solitaires : Laser standard, Laser Radial • doubles : 420 • PAV : Race Board, Bic Techno Formula, FW • Catamaran : Hc 16, F18 • Habitable : Match Racing, course en flotte
Effectifs minimums	8 coureurs par CLE 60 % des coureurs inscrits sur listes Espoirs et Jeunes Talents Régionaux (coureurs dans la 1 ^e moitié des championnats de France Espoirs Nombre minimum d'équipages par série 3 en solitaires et Planche à voile 2 en doubles, catamaran et voile « habitable »
Objectifs sportifs	L'intégration au Pôle France Podiums internationaux (jeunes ou seniors) Podiums sur les championnats de France
Programme sportif	3 à 5 épreuves nationales et internationales par an Epreuves régionales et inter régionales
Entraînement	Navigation : 150 heures d'entraînement sur l'eau par individu (= 200 heures programmées) Préparation Physique : 2 à 4 séances par semaine (hors temps de navigation)
Modalités d'inscription	Sélection des candidats sur dossier de candidature et entretien avec un comité de sélection constitué des entraîneurs, médecins et enseignants.
Structure	Structure régionale fixe ou itinérante à rayonnement départemental et inter départemental intégrée dans le réseau des centres régionaux
Localisation	Dans une zone de forte dynamique sportive <ul style="list-style-type: none"> - tissu associatif dense - calendrier sportif dense - près d'un plan d'eau de qualité - proche d'une ville avec collèges et lycées

II/ Suivi de l'athlète / Evaluation

	CENTRE LABELLISE D'ENTRAINEMENT VOILE
Suivi médico-sportif	Un responsable du suivi Convention avec CMS ou CHU Un médecin responsable en convention : prestations à la demande Un kiné en convention : prestations à la demande
Evaluation	Test d'entrée (visite médicale) 1 visite médicale minimum /an selon protocole FFVoile.
Suivi de l'entraînement et de la préparation physique	Un responsable de la préparation physique et du suivi Livret de suivi individuel (réalisation du programme sportif) Tenue à jour et affichage au centre des volumes d'entraînements et de compétitions réalisés par chaque athlète. Tests spécifiques deux fois par trimestre
Suivi scolaire	Convention entre centre et établissement : <ul style="list-style-type: none"> - Un responsable du suivi dans le centre - Un tuteur au sein de l'établissement - Contact banalisé mensuel avec les parents
Evaluation	Tests d'entrée en section scolaire Bilans scolaires réguliers Résultats aux examens

III/ Administration

	CENTRE LABELLISE D'ENTRAINEMENT VOILE
Structures d'appui	Section Sportive Scolaire Centre Médico-sportif Clubs de voile locaux, ENV CDVs
Fonctionnement des CLE Répartition des rôles	<u>DRDJS - DDJS</u> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluent les centres d'entraînement • labellisent les structures CLE, <u>Ligue Bretagne de Voile</u> <ul style="list-style-type: none"> • pilote le réseau des CLE voile • organise les sélections <u>Comité de pilotage au sein de chaque CLE :</u> (Ligue Bretagne de Voile, Comités Départementaux de Voile, structures d'accueil) <ul style="list-style-type: none"> ○ définit la structure juridique du CLE ○ participe à l'élaboration du cahier des charges et des règles de fonctionnement des CLE ○ répartit les subventions régionales, départementales et locales ○ contrôle le fonctionnement du centre, ○ organise la détection des coureurs, ○ assure le suivi des entraîneurs et des coureurs <u>les centres labellisés d'entraînement</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ assurent le fonctionnement quotidien de la structure d'entraînement, <u>les athlètes</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ se sélectionnent sur dossier de candidature et participation à une journée de sélection commun à tous les centres (mai, juin), ○ sont informés des droits et devoirs liés à l'intégration dans ces structures,
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités Territoriales (locales, départementales et régionales) • DRJS et DDJS du centre • Ligue Bretagne de Voile • CDV du centre • structures d'accueil • Clubs d'origine des athlètes • Partenaires

IV/ Equipements

Infrastructures	Local stockage matériel Salle de réunion et de projection Sanitaires, douches, vestiaires Gymnase, salle de musculation
Modalités d'accès	Convention avec les structures d'accueil (club de voile, installations municipales, salles privées,...)
Matériel nautique et pédagogique	Par filière entraînée : Un minibus (achat ou location ponctuelle) Un bateau entraîneur avec remorque Une remorque collective Outils informatique et vidéo